



Rapport sur l'incidence du développement durable

Données complémentaires

2025

Table des matières

2	<u>Profil de la Société</u>
4	<u>Employés</u>
12	<u>Environnement</u>
22	<u>Bâtiment écologique</u>
23	<u>Hypothèses et méthodes relatives aux données</u>

Profil de la Société

Référence des normes GRI – Aperçu de la Société au 21 décembre 2025

Norme	Description de l'indicateur	Résultat
102-1	Nom légal	Fonds de placement immobilier First Capital
102-2 + 102-4	Activités	Détient, exploite et aménage des centres à ciel ouvert ayant comme locataire principal un supermarché, dans les quartiers affichant les plus fortes données démographiques au Canada.
102-3	Siège social	85, avenue Hanna, bureau 400, Toronto (Ontario) Canada, M6K 3S3
102-5	Capital	Société cotée à la Bourse de Toronto (TSX : FCR.UN)
102-5	Nature de la forme juridique	Fonds de placement immobilier
102-7	Principaux porteurs de parts	12,7 % RBC Dominion valeurs mobilières Inc., 9,8 % RBC Gestion mondiale d'actifs, 5,7 % CI Investments Inc., 5,5 % Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 3,9 % The Vanguard Group, Inc.
102-7	Principales filiales	First Capital Asset Management LP, FCR Management Services LP, First Capital Holding Trust
102-6	Clientèle	Magasins d'alimentation, pharmacies, magasins de vins et spiritueux, banques, restaurants, cafés, centres de conditionnement physique, services médicaux, garderies et autres services professionnels et personnels parmi les plus importants au Canada
102-4 + 102-7	Marchés desservis	Région du Grand Vancouver, région de Calgary et d'Edmonton, région du Grand Toronto, Kitchener/Waterloo/Guelph, région d'Ottawa et de Gatineau, région du Grand Montréal
s. o.	SCU	21,8 millions pi ²
102-7	Nombre de propriétés	177 immeubles
102-6	Concentration géographique par marché (en fonction des justes valeurs selon les IFRS)	Région du Grand Toronto (47 %), région du Grand Montréal (12 %), région du Grand Calgary (12 %), région du Grand Vancouver (11 %), région du Grand Edmonton (7 %), région du Grand Ottawa (4 %), Kitchener/Waterloo/Guelph (4 %), autres (3 %)
102-7	Revenu net d'exploitation	459 936 000 \$
102-7	Valeur de l'entreprise	8 068 299 000 \$
102-7	Ratio de la dette nette sur le total de l'actif	44,1 %
417-1	SCU certifiée LEED	4 569 660 pi ² (21 %)
417-1	SCU certifiée BOMA BEST	17 207 372 (79 %)
302-1	Énergie consommée	147 895 éq. MWh 
—	Variation de la consommation ¹ absolue d'énergie – Comparaison sur douze mois – Année de référence 2019	4 362 éq. MWh (11 448) éq. MWh 
303-5	Eau consommée Eau consommée dans les zones soumises à un stress hydrique ²	1 218 079 m ³  898 599 m ³

305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	10 823 t éq. CO2 ☒
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) selon l'emplacement	10 906 t éq. CO2 ☒
	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) selon le marché	8 909 t éq. CO2
—	Variation des émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement ³	
	– Comparaison sur douze mois	827 t éq. CO2
	– Année de référence 2019	(4 008) t éq. CO2 ☒
	Variation des émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2 selon le marché ³	
	– Comparaison sur douze mois	(1 170) t éq. CO2
	– Année de référence 2019	(6 020) t éq. CO2
306-3	Poids total des déchets générés	24 456 tonnes
306-4	Total des déchets non dangereux non destinés à l'élimination	10 994 tonnes ☒
	– Recyclage	8 565 tonnes
	– Compostage	2 428 tonnes
	Total des déchets dangereux non destinés à l'élimination	s. o.
	Taux de réacheminement des déchets	45 %
306-5	Total des déchets non dangereux destinés à l'élimination	13 463 tonnes ☒
	Total des déchets dangereux destinés à l'élimination	S.O.
102-10	Changements substantiels au cours de la période visée	Aucune

☒ Données pour lesquelles EY a fourni une assurance limitée.

¹ Calculé comme la variation de la consommation absolue d'énergie entre l'exercice clos le 31 décembre 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2025. Comme indiqué à la page 22, l'année de référence 2019 a été retraitée pour tenir compte des changements dans les limites du portefeuille (cessions, acquisitions, nouveaux développements, démolitions), des changements de méthodes de mesure ou de calcul, des améliorations des données de consommation et de la découverte d'erreurs dans les données de consommation.

² Le « stress hydrique » est égal ou supérieur à « élevé : 40-80 % », selon l'[Atlas des risques hydriques de l'aqueduc WRI](#). L'indicateur « eau consommée dans les zones de stress hydrique » comprend la consommation d'eau des propriétés situées géographiquement dans ces zones de stress hydrique élevé.

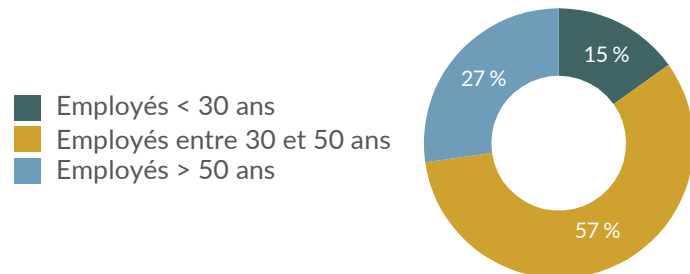
³ Calculé comme la variation absolue du total des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 entre l'exercice clos le 31 décembre 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2025. Comme indiqué à la page 25, l'année de référence 2019 a été retraitée pour tenir compte des changements dans les limites du portefeuille (cessions, acquisitions, nouveaux développements, démolitions), des changements de méthodes de mesure ou de calcul, des améliorations des données de consommation et de la découverte d'erreurs dans les données de consommation.

Employés

Ensemble de la main-d'œuvre

Catégorie	2021			2022			2023			2024			2025			Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Âge																		
Employés < 30 ans	22	31	53	24	47	71	18	33	51	20	30	50	24	32	56	20 %	7 %	12 %
Employés 30-50 ans	80	121	201	74	131	205	80	139	219	82	131	213	84	124	208	2 %	-5 %	-2 %
Employés > 50 ans	41	61	102	47	60	107	51	56	107	47	53	100	45	55	100	-4 %	4 %	0 %
Type de contrat																		
Temps plein	138	202	340	140	229	369	148	224	372	148	209	357	153	204	357	3 %	-2 %	0 %
Temps partiel	3	8	11	5	11	16	5	9	14	1	4	5	1	5	6	0 %	25 %	20 %
Type d'emploi																		
Temps plein	140	208	348	145	235	380	149	228	377	149	218	362	153	211	364	3 %	-3 %	1 %
Temps partiel	3	5	8	0	3	3	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0 %	-100 %	-100 %
Région géographique																		
Ouest	22	34	56	22	40	62	23	35	58	23	32	55	23	33	56	0 %	3 %	2 %
Centre	96	150	246	101	145	246	105	162	267	107	161	268	111	146	257	4 %	-9 %	-4 %
Est	23	37	60	20	34	54	18	36	54	19	32	51	19	32	51	0 %	0 %	0 %
Catégorie d'emploi																		
Haute direction	11	8	19	12	7	19	12	8	20	12	10	22	12	10	22	0 %	0 %	0 %
Direction	56	73	129	59	82	141	58	79	137	61	78	139	65	76	141	7 %	-3 %	1 %
Professionnel/technique	24	47	71	25	46	71	27	52	79	28	45	73	29	46	75	4 %	2 %	3 %
Administratif	17	83	100	13	102	115	11	89	100	11	81	92	8	79	87	-27 %	-2 %	-5 %
Soutien aux immeubles	35	2	37	36	1	37	41	0	41	37	0	37	39	0	39	5 %	0 %	5 %
Rémunération	143	213	356	145	238	383	149	228	377	149	214	363	153	211	364	3 %	1 %	0 %

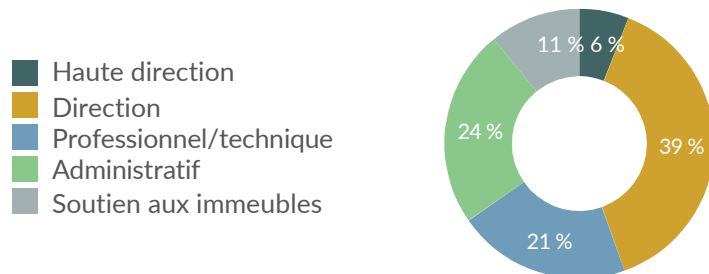
Ensemble de la main-d'œuvre par âge en 2025



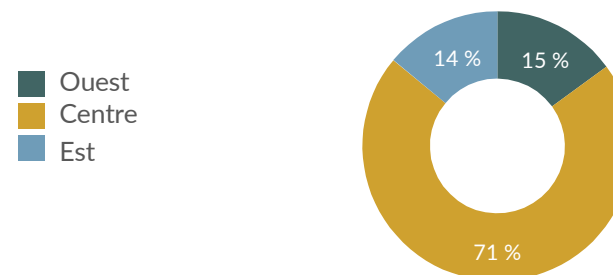
Ensemble de la main-d'œuvre par type d'emploi en 2025



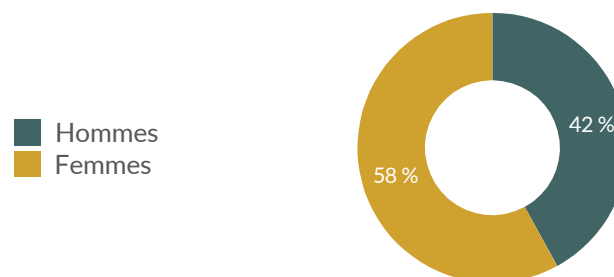
Ensemble de la main-d'œuvre par catégorie d'emploi en 2025



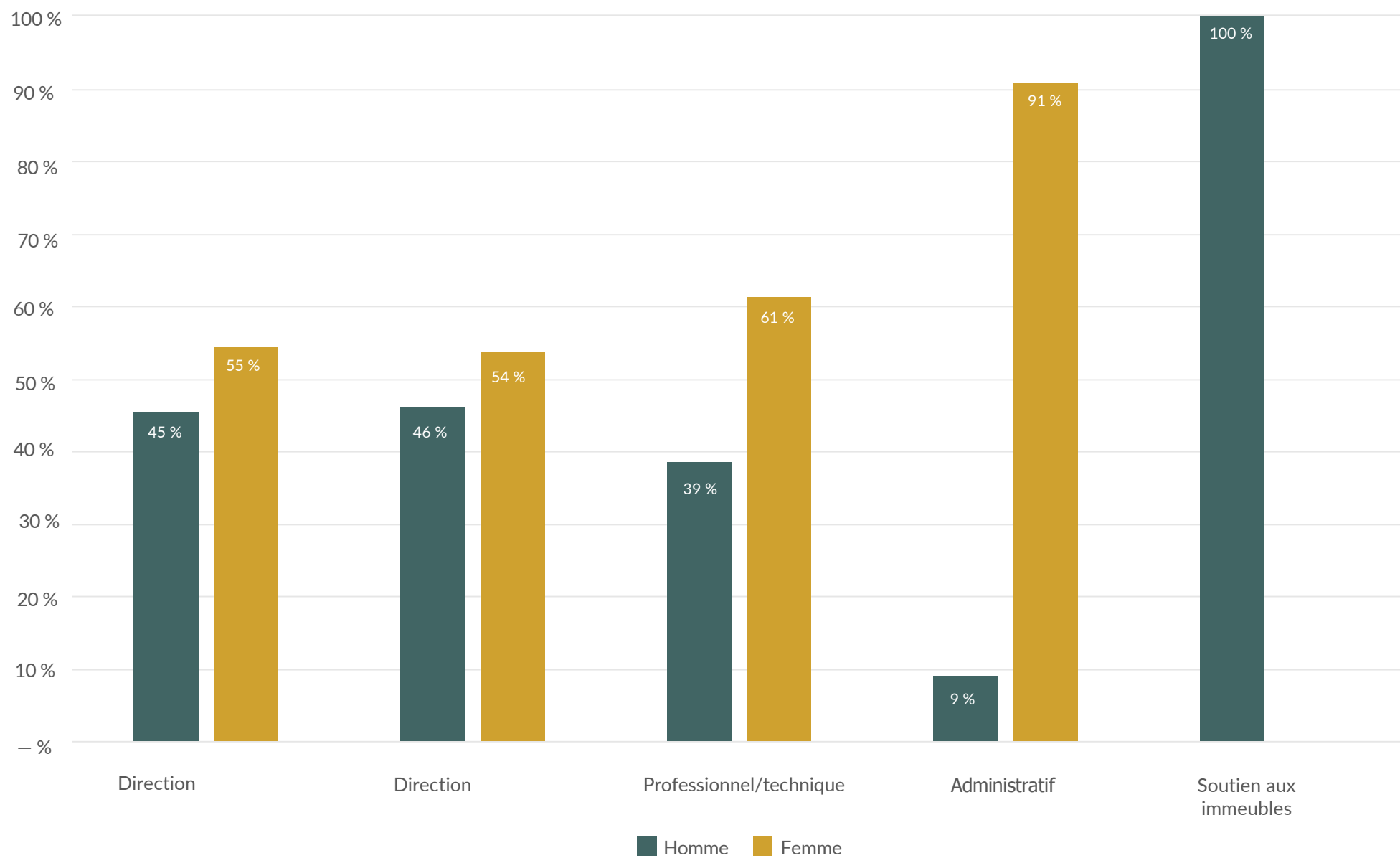
Ensemble de la main-d'œuvre par région géographique en 2025



Ensemble de la main-d'œuvre par genre en 2025



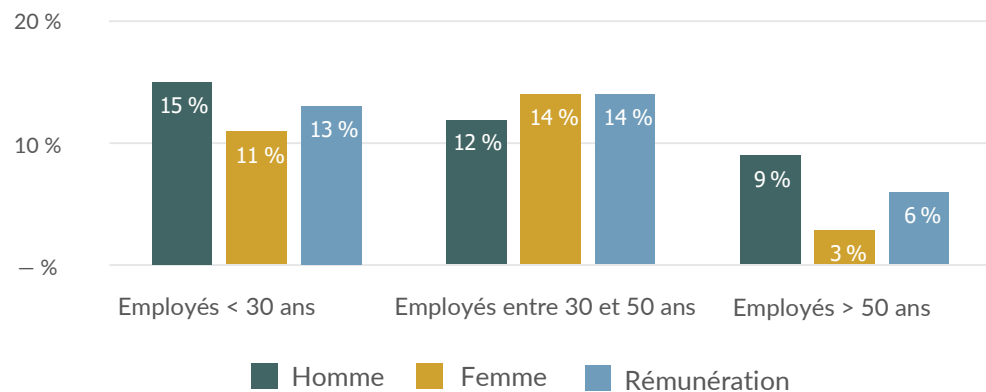
Ensemble de la main-d'œuvre par catégorie d'emploi et par genre en 2025



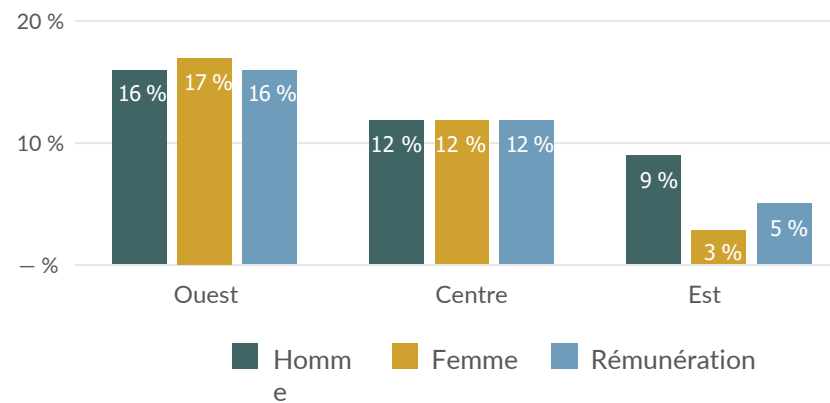
Main-d'œuvre permanente

Catégorie	2021			2022			2023			2024			2025			Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Âge																		
Employés < 30 ans	20	25	45	20	44	64	18	32	50	20	34	54	29	36	65	45 %	6 %	20 %
Employés 30-50 ans	80	121	201	74	131	205	80	139	219	82	131	213	96	154	250	17 %	18 %	17 %
Employés > 50 ans	41	61	102	47	60	107	51	56	107	47	53	100	53	56	109	13 %	6 %	9 %
Type d'emploi																		
Temps plein	138	202	340	140	229	369	148	224	372	148	209	357	178	246	424	20 %	18 %	19 %
Temps partiel	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
Région géographique																		
Ouest	21	32	53	21	38	59	22	34	56	29	44	73	31	40	71	7 %	-9 %	-3 %
Centre	97	136	233	101	156	257	107	158	265	121	173	294	126	172	298	4 %	-1 %	1 %
Est	20	34	54	18	35	53	19	32	51	20	35	55	21	34	55	5 %	-3 %	0 %
Catégorie d'emploi																		
Haute direction	11	8	19	12	7	19	12	8	20	12	10	22	15	10	25	25 %	0 %	14 %
Direction	54	72	126	58	80	138	57	79	136	68	94	162	72	91	163	6 %	-3 %	1 %
Professionnel/technique	24	43	67	24	46	70	27	52	79	31	54	85	34	55	89	10 %	2 %	5 %
Administratif	14	77	91	10	95	105	11	85	96	12	94	106	10	90	100	-17 %	-4 %	-6 %
Soutien aux immeubles	35	2	37	36	1	37	41	0	41	47	0	47	47	0	47	0 %	0 %	0 %
Total	138	202	340	140	229	369	148	224	372	170	252	422	178	246	424	5 %	-2 %	0 %

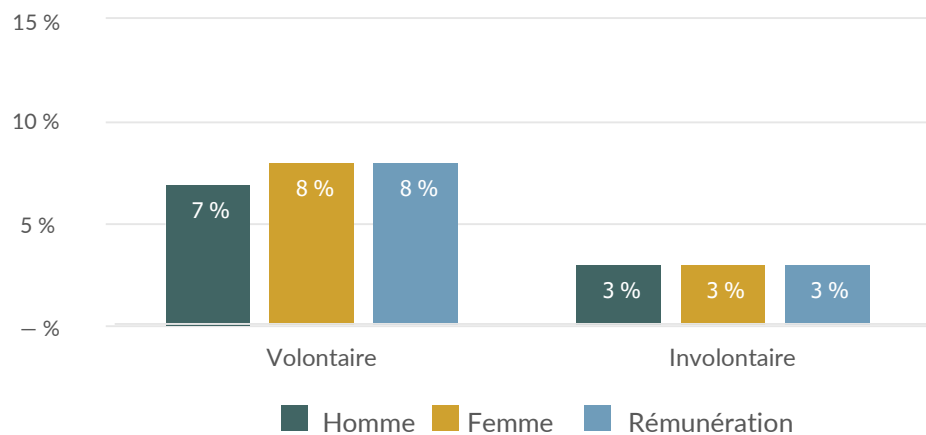
Taux de roulement des employés permanents
par âge en 2025 (%)



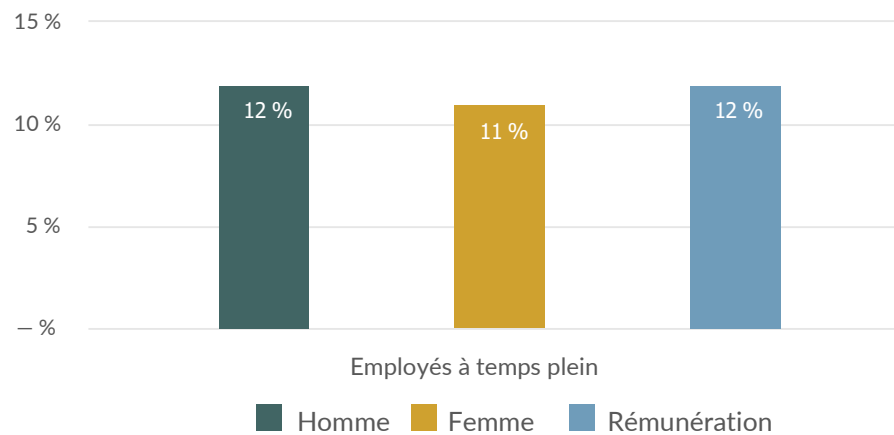
Taux de roulement des employés permanents par région
géographique en 2025 (%)



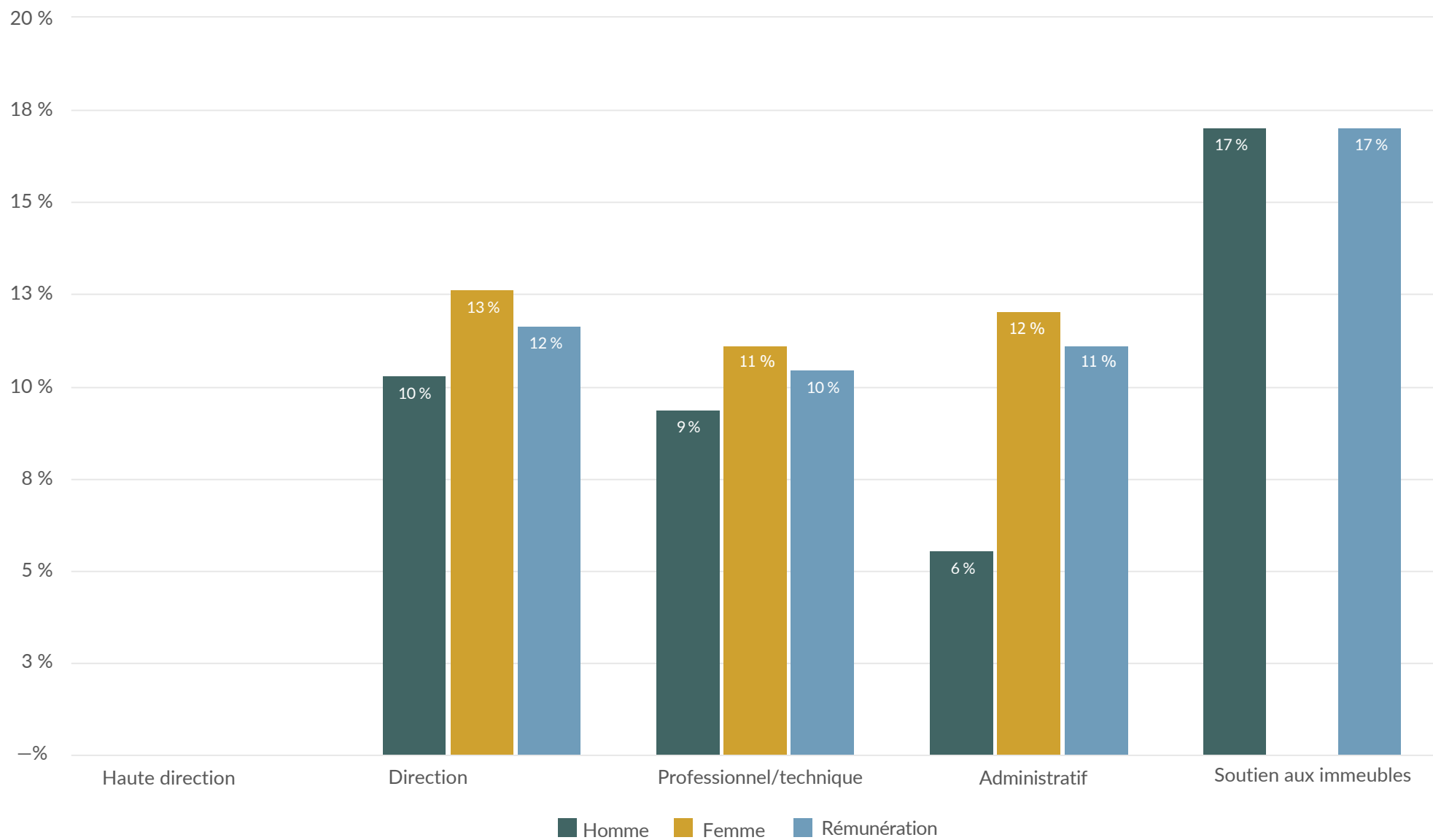
Taux de roulement des employés permanents par type de
départ en 2025 (%)



Taux de roulement des employés permanents à
temps plein en 2025 (%)



Taux de roulement des employés permanents par catégorie d'emploi et par genre en 2025 (%)



Nouveaux employés

Catégorie	2021			2022			2023			2024			2025			Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Âge																		
Employés < 30 ans	10	16	26	9	30	39	7	10	17	4	8	12	4	9	13	0 %	13 %	8 %
Employés entre 30 et 50 ans	18	14	32	15	37	52	12	20	32	13	16	29	14	17	31	8 %	6 %	7 %
Employés > 50 ans	2	5	7	5	5	10	2	4	6	1	3	4	1	3	4	0 %	0 %	0 %
Type de contrat																		
Contrat permanent	29	34	63	24	65	89	21	31	52	17	22	39	18	24	42	6 %	9 %	8 %
Contrat temporaire	3	1	2	5	7	12	0	3	3	1	5	6	1	5	6	0 %	0 %	0 %
Type d'emploi																		
Temps plein	32	35	65	29	72	101	21	34	55	18	27	45	19	29	48	6 %	7 %	7 %
Temps partiel	2	7	9	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0 %	-100 %	-100 %
Région géographique																		
Ouest	4	10	14	6	16	22	4	7	11	5	8	13	6	8	14	20 %	0 %	8 %
Centre	24	21	45	20	49	69	15	22	37	12	16	28	12	17	29	0 %	6 %	4 %
Est	2	4	6	3	7	10	2	5	7	1	3	4	1	4	5	0 %	33 %	25 %
Catégorie d'emploi																		
Haute direction	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
Direction	7	4	11	10	20	30	2	5	7	7	9	16	8	9	17	14 %	0 %	6 %
Professionnel/technique	7	9	16	6	13	19	8	9	17	5	7	12	5	9	14	0 %	29 %	17 %
Administratif	9	21	30	3	38	41	3	20	23	3	11	14	3	11	14	0 %	0 %	0 %
Soutien aux immeubles	6	1	7	10	1	11	8	0	8	3	0	3	3	0	3	0 %	0 %	0 %
Total	30	35	65	29	72	101	21	34	55	18	27	45	19	29	48	14 %	29 %	23 %

Taux d'embauche (%)

Catégorie	2025		
	Hommes	Femmes	Total
Âge			
Employés < 30 ans	17	28	23
Employés entre 30 et 50 ans	17	14	15
Employés > 50 ans	2	5	4
Type de contrat			
Contrat permanent	12	12	12
Contrat temporaire	100	71	86
Type d'emploi			
Temps plein	12	14	13
Temps partiel	0	0	0
Région géographique			
Ouest	26	24	25
Centre	11	12	11
Est	5	13	10
Catégorie d'emploi			
Haute direction	0	0	0
Direction	12	12	12
Professionnel/technique	17	20	19
Administratif	38	14	16
Soutien aux immeubles	8	0	8
Total	75	46	55

Employés permanents quittant l'entreprise

Catégorie	2025		
	Hommes	Femmes	Total
Âge			
Employés > 30 ans	5	5	10
Employés entre 30 et 50 ans	12	23	35
Employés > 50 ans	5	2	7
Type d'emploi			
Temps plein	22	30	52
Temps partiel	0	0	0
Région géographique			
Ouest	5	7	12
Centre	15	22	37
Est	2	1	3
Catégorie d'emploi			
Haute direction	3	0	3
Direction	7	10	17
Professionnel/technique	5	7	12
Administratif	2	13	15
Soutien aux immeubles	5	0	5
Par type de départ			
Volontaire	13	21	34
Involontaire	6	7	13
Total	19	28	47

Environnement

Tableau de la consommation d'énergie

Catégorie d'actifs	2019 (éq. MWh)	2020 (éq. MWh)	2021 (éq. MWh)	2022 (éq. MWh)	2023 (éq. MWh)	2024 (éq. MWh)	2025 (éq. MWh)	Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)
Centres commerciaux à ciel ouvert								
Gaz naturel	17 031	11 583	10 434	11 226	10 991	13 659	13 364	-2 %
Électricité	34 836	33 166	31 636	32 153	31 077	30 375	30 665	1 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	51 867	44 749	42 070	43 379	42 069	44 034	44 029	0 %
Centres commerciaux intérieurs								
Gaz naturel	28 524	26 168	24 097	24 473	22 696	23 807	26 197	10 %
Électricité	37 046	33 687	33 781	35 391	33 976	33 831	34 241	1 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	65 569	59 855	57 877	59 864	56 671	57 638	60 438	5 %
Immeubles de bureaux								
Gaz naturel	1 010	1 042	951	1,013	954	907	1 104	22 %
Électricité	1 332	1 410	1 336	1 303	1 205	1 238	1 119	-10 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	2 342	2 451	2 287	2 316	2 159	2 145	2 223	4 %
Commerces de détail ayant pignon sur rue								
Gaz naturel	7 361	6 352	9 011	11 394	11 323	9 256	9 170	-1 %
Électricité	12 441	12 331	12 707	11 542	12 153	11 413	12 098	6 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	19 802	18 683	21 718	22 936	23 476	20 670	21 268	3 %
Immeuble à usage mixte								
Gaz naturel	10 813	9 593	10 087	10 332	10 784	9 600	9 885	3 %
Électricité	8 950	8 213	8 554	10 106	9 420	9 446	10 052	6 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	19 762	17 805	18 641	20 438	20 204	19 046	19 937	5 %
Ensemble du portefeuille								
Gaz naturel	64 738	54 738	54 580	58 437	56 748	57 230	59 720	4 %
Électricité	94 605	88 806	88 014	90 496	87 831	86 304	88 175	2 %
ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE	159 343	143 544	142 593	148 933	144 579	143 533	147 895	3 %

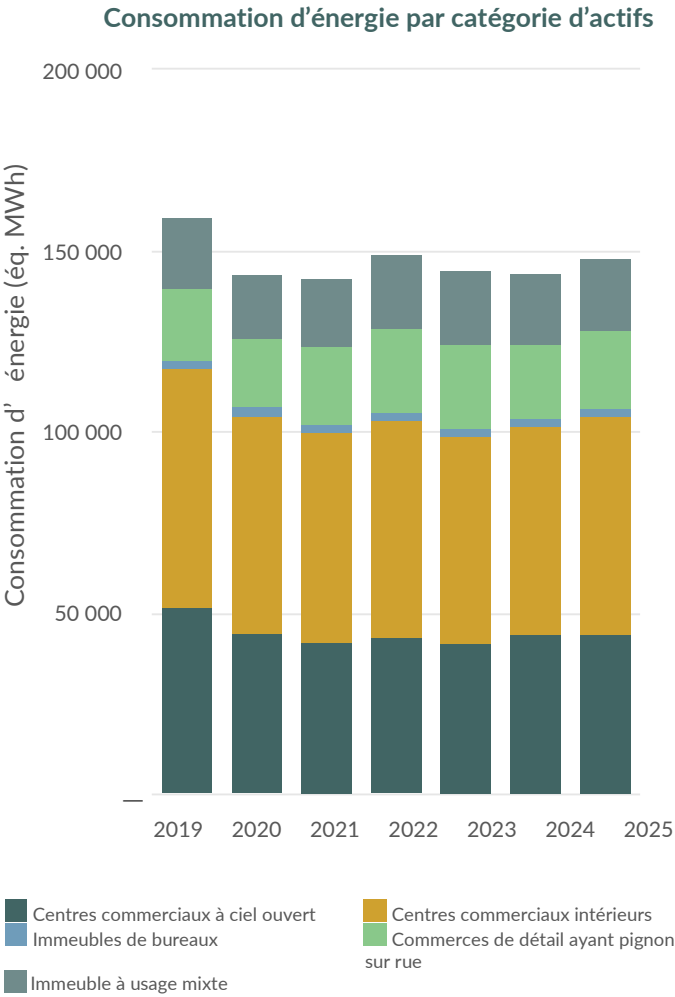


Tableau des coûts en énergie

Catégorie d'actifs	2019 (\$ CA)	2020 (\$ CA)	2021 (\$ CA)	2022 (\$ CA)	2023 (\$ CA)	2024 (\$ CA)	2025 (\$ CA)	Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)
Centres commerciaux à ciel ouvert								
Gaz naturel	451 985	624 205	428 701	721 636	613 506	615 010	660 076	7 %
Électricité	420 540 900	404 837 800	415 615 400	454 240 600	486 646 600	453 392 700	4 765 364	5 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	4 657 303	4 672 582	4 584 856	5 264 042	5 479 971	5 148 937	5 425 440	5 %
Centres commerciaux intérieurs								
Gaz naturel	704 813	865 876	841 972	1 219 378	1 320 532	1 088 626	1 024 946	-6 %
Électricité	5 311 798	5 578 623	5 400 427	5 331 804	5 593 143	5 191 442	5 452 962	5 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	6 016 611	6 444 499	6 242 399	6 551 182	6 913 675	6 280 068	6 477 907	3 %
Immeubles de bureaux								
Gaz naturel	15 821	21 403	15 835	41 753	43 913	34 280	37 182	8 %
Électricité	128 562	124 333	117 179	169 494	165 616	175 924	168 140	-4 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	144 383	145 736	133 014	211 247	209 528	210 204	205 322	-2 %
Commerces de détail ayant pignon sur rue								
Gaz naturel	172 631	190 635	220 229	285 939	294 586	211 286	173 525	-18 %
Électricité	1 208 375	996 772	995 332	1 044 961	1 055 919	961 988	1 290 030	34 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	1 381 006	1 187 407	1 215 561	1 330 900	1 350 506	1 173 274	1 463 555	25 %
Immeubles à usage mixte								
Gaz naturel	158 828	198 368	174 417	352 479	478 709	338 159	281 568	-17 %
Électricité	1 521 388	1 575 459	1 374 437	1 353 589	1 554 020	1 534 653	1 814 711	18 %
TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS	158 828	1 773 827	1 548 854	1 706 069	2 032 729	1 872 812	2 096 279	12 %
Ensemble du portefeuille								
Gaz naturel	1 503 987	1 900 486	1 681 154	2 621 186	2 751 245	2 287 361	2 177 297	-5 %
Électricité	12 375 533	12 323 656	12 043 529	12 442 255	13 235 164	12 397 934	13 491 207	9 %
ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE	13 879 520	14 224 051	13 724 684	15 063 440	15 986 409	14 685 295	15 668 503	7 %

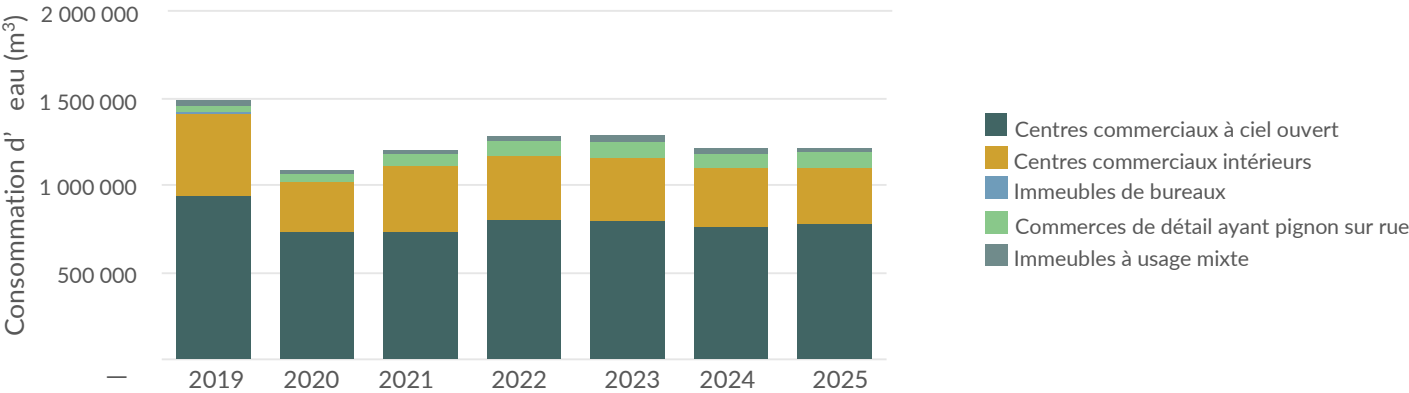
Tableau de la consommation d'eau

Catégorie d'actifs	2019 (m³)	2020 (m³)	2021 (m³)	2022 (m³)	2023 (m³)	2024 (m³)	2025 (m³)	Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)
Centres commerciaux à ciel ouvert	945 724	731 149	730 449	805 687	799 967	768 434	781 887	2 %
Centres commerciaux intérieurs	470 493	294 364	381 344	363 115	361 529	333 440	323 860	-3 %
Immeubles de bureaux	4 753	2 208	2 510	2 368	2 297	2 131	2 158	1 %
Commerces de détail ayant pignon sur rue	41 980	41 202	68 986	88 065	87 380	81 509	83 300	2 %
Immeubles à usage mixte	36 605	18 239	23 203	25 572	40 405	28 632	26 872	-6 %
ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE	1 499 555	1 087 161	1 206 492	1 284 808	1 291 578	1 214 146	1 218 079	0 %

Tableau des coûts de l'eau

Catégorie d'actifs	2019 (\$ CA)	2020 (\$ CA)	2021 (\$ CA)	2022 (\$ CA)	2023 (\$ CA)	2024 (\$ CA)	2025 (\$ CA)	Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)
Centres commerciaux à ciel ouvert	3 732 302	3 174 294	3 327 263	3 568 391	3 788 390	3 995 509	4 226 335	6 %
Centres commerciaux intérieurs	1 880 033	1 496 475	1 548 676	1 957 308	2 055 313	1 920 159	1 903 743	-1 %
Immeubles de bureaux	13 409	9 519	12 445	9 760	9 815	8 138	9 328	15 %
Commerces de détail ayant pignon sur rue	233 114	197 283	262 996	225 988	333 170	290 709	375 473	29 %
Immeubles à usage mixte	240 079	118 453	128 413	160 826	225 988	245 849	168 048	-32 %
ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE	6 098 938	4 996 024	5 279 793	5 962 755	6 412 676	6 460 364	6 682 929	3 %

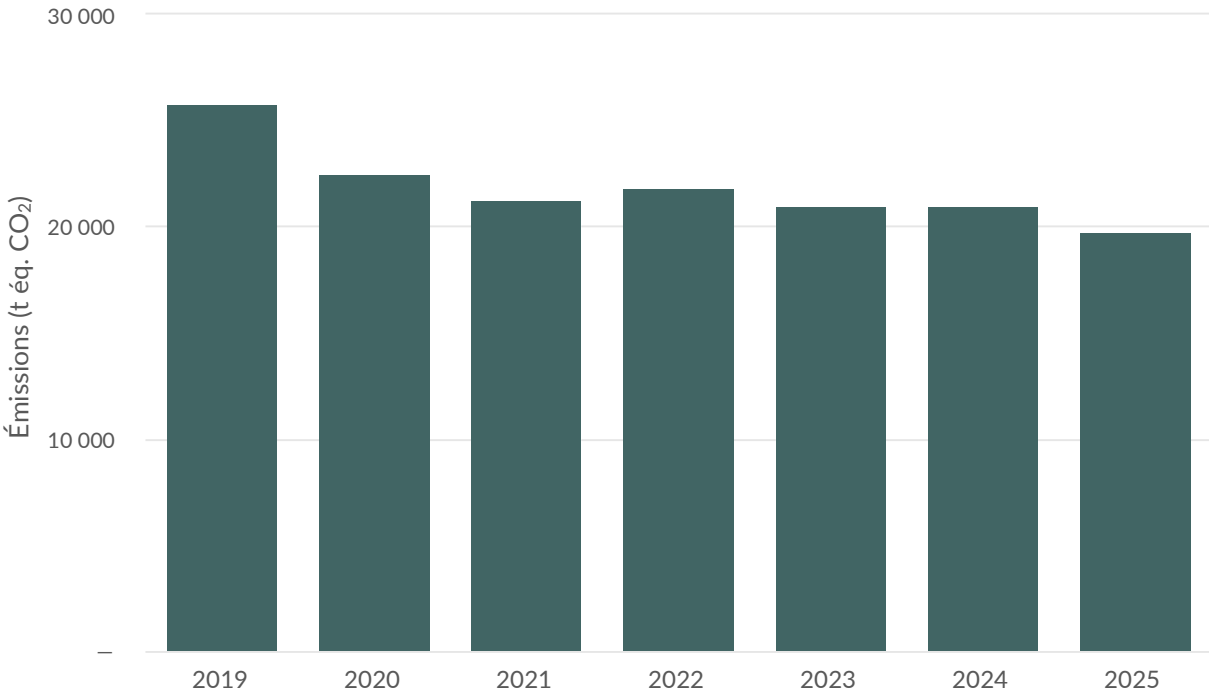
Consommation d'eau par catégorie d'actifs



Émissions de GES (Ensemble du portefeuille)

	2019 (t éq. CO ₂)	2020 (t éq. CO ₂)	2021 (t éq. CO ₂)	2022 (t éq. CO ₂)	2023 (t éq. CO ₂)	2024 (t éq. CO ₂)	2025 (t éq. CO ₂)	Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)
Champ d'application 1	11 733	9 920	9 892	10 591	10 285	10 372	10 823	4 %
Champ d'application 2 – selon l'emplacement ¹	14 004	12 494	11 303	11 134	10 661	10 530	10 906	4 %
Champ d'application 2 – selon le marché ²	14 004	12 494	11 303	11 134	10 661	10 530	8 909	-15 %
Champ d'application 3	66	49	49	51	56	52	51	-1 %
Total – selon l'emplacement	25 803	22 463	21 244	21 776	21 002	20 954	21 780	4 %
Total – selon le marché	25 803	22 463	21 244	21 776	21 002	20 954	19 783	-6 %

Émissions de GES (Ensemble du portefeuille, selon le marché)



¹ Les émissions de portée 2 selon l'emplacement représentent les conditions moyennes du réseau électrique
² Les émissions de portée 2 (selon le marché) pour 2025 comprennent un achat limité de crédits d'énergie renouvelable utilisés comme mesure transitoire pendant la mise en œuvre de projets de décarbonisation à long terme.

Émissions de GES par catégorie d'actif

Catégorie d'actifs	2019 (t éq. CO ₂)	2020 (t éq. CO ₂)	2021 (t éq. CO ₂)	2022 (t éq. CO ₂)	2023 (t éq. CO ₂)	2024 (t éq. CO ₂)	2025 (t éq. CO ₂)	Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)
Centres commerciaux intérieurs								
Champ d'application 1 – Gaz naturel	3 087	2 099	1 891	2 034	1 992	2 475	2 422	-2 %
Champ d'application 2 – Électricité	4 931	4 386	3 775	3 737	3 547	3 579	3 540	-1 %
Champ d'application 3 – Eau	42	33	31	32	36	33	35	-7 %
Total de la catégorie d'actifs	8 060	6 518	5 697	5 803	5 914	6 087	5 997	-1 %
Immeubles de bureaux								
Champ d'application 1 – Gaz naturel	5 169	4 743	4 367	4 435	4 113	4 315	4 748	10 %
Champ d'application 2 – Électricité	5 926	4 743	4 895	4 723	4 464	4 347	4 735	9 %
Champ d'application 3 – Eau	19	14	14	14	14	13	11	-15 %
Total de la catégorie d'actifs	11 114	9 500	9 276	9 172	8 591	8 675	9 494	9 %
Immeubles de bureaux								
Champ d'application 1 – Gaz naturel	183	189	172	184	173	164	200	22 %
Champ d'application 2 – Électricité	25	23	25	29	41	42	36	-16 %
Champ d'application 3 – Eau	0,05	0,02	0,03	0,03	0,05	0,04	0,04	0 %
Total de la catégorie d'actifs	208	212	197	213	214	206	236	15 %
Commerces de détail ayant pignon sur rue								
Champ d'application 1 – Gaz naturel	1 334	1 151	1 633	2 065	2 052	1 678	1 662	-1 %
Champ d'application 2 – Électricité	2 122	1 697	1 640	1 697	1 669	1 617	1 643	2 %
Champ d'application 3 – Eau	4	4	2	2	3	4	4	0 %
Total de la catégorie d'actifs	3 460	2 852	3 275	3 764	3 724	3 299	3 309	0 %

Immeubles à usage mixte

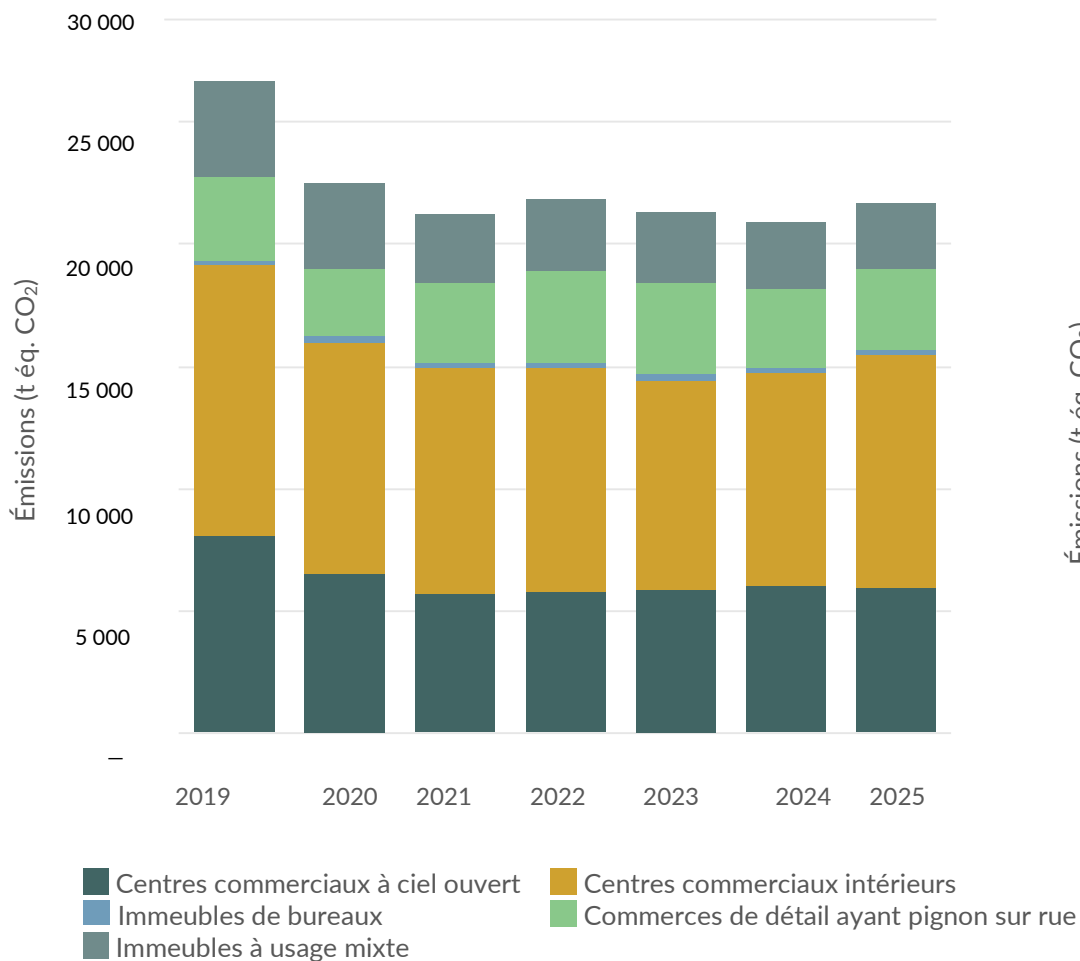
Champ d'application 1 – Gaz naturel	1 960	1 739	1 828	1 872	1 954	1 740	1 791	3 %
Champ d'application 2 – Électricité	1 960	1 739	969	947	940	945	953	1 %
Champ d'application 3 – Eau	2	2	1	1	2	2	2	0 %
Total de la catégorie d'actifs	3 922	3 480	2 840	2 936	2 896	2 687	2 746	2 %

Ensemble du portefeuille

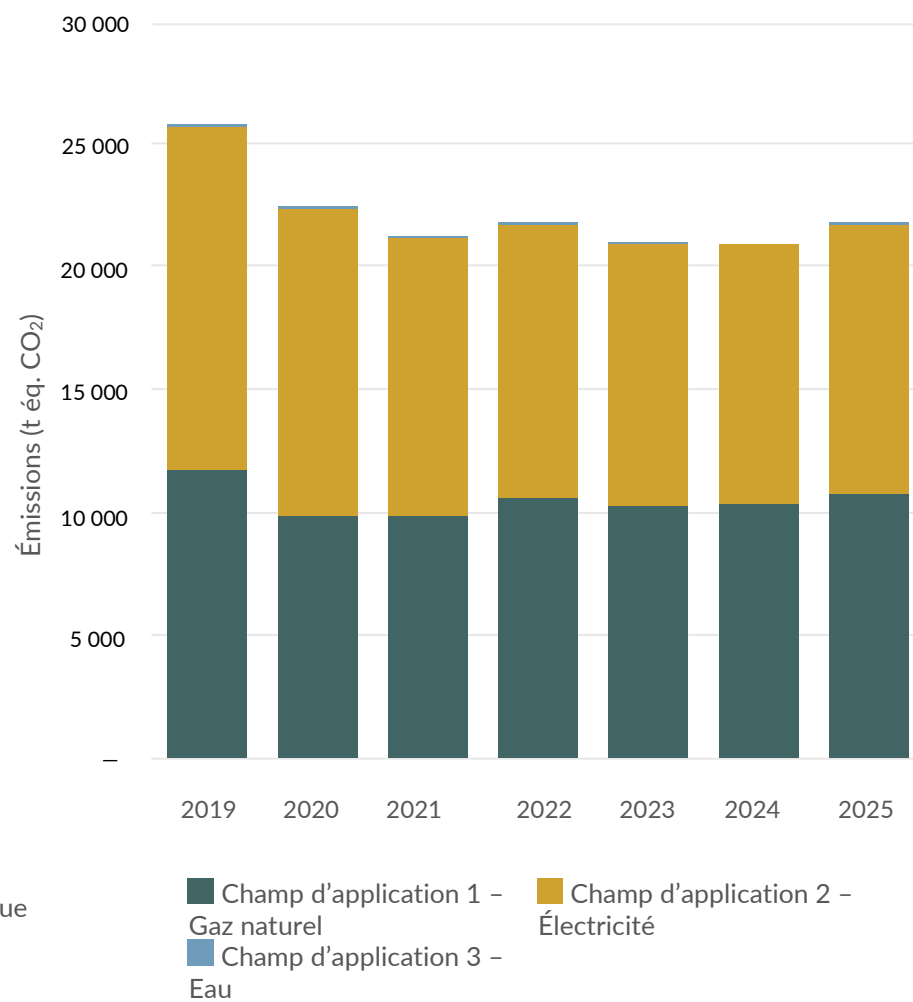
Champ d'application 1 – Gaz naturel	11 733	9 920	9 892	10 591	10 285	10 372	10 823	4 %
Champ d'application 2 – Électricité	14 004	12 494	11 303	11 134	10 661	10 530	10 906	4 %
Champ d'application 3 – Eau	66	49	49	51	56	52	51	-2 %
Ensemble du portefeuille	25 803	22 463	21 244	21 776	21 002	20 954	21 780	4 %

Les émissions de champ d'application 2 indiquées dans ce tableau sont calculées à l'aide de la méthode selon l'emplacement

Émissions de GES par catégorie d'actif



Émissions de GES par champ d'application



Les émissions de champ d'application 2 indiquées dans les graphiques de cette page sont calculées à l'aide de la méthode selon l'emplacement

Quantité de déchets non dangereux générés

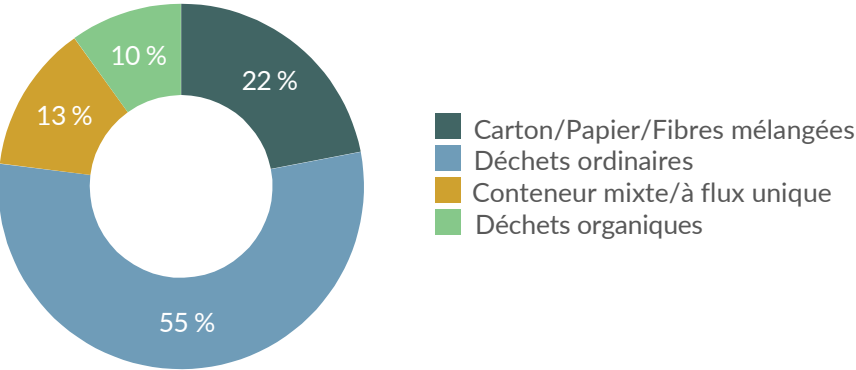
	2019 (tonnes) ¹	2020 (tonnes) ²	2021 (tonnes) ³	2022 (tonnes) ⁴	2023 (tonnes) ⁵	2024 (tonnes) ⁶	2025 (tonnes) ⁷	Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)
Carton/Papier/Fibres mélangées	3 579	4 351	4 486	5 036	4 750	5 265	5 372	2 %
Conteneur mixte/à flux unique	3 458	2 770	2 768	2 803	3 081	3 092	3 193	3 %
Déchets organiques	2 424	2 118	2 247	2 258	2 256	2 352	2 428	3 %
Déchets ordinaires	11 311	11 547	11 679	12 222	11 763	12 868	13 463	5 %
Total	20 772	20 786	21 179	22 318	21 851	23 577	24 456	4 %

Méthode d'élimination

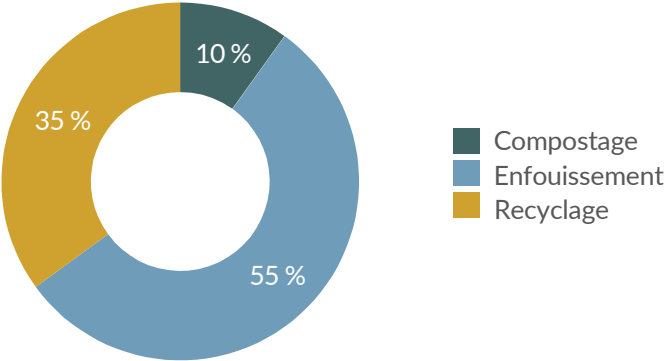
	2019 (tonnes) ¹	2020 (tonnes) ²	2021 (tonnes) ³	2022 (tonnes) ⁴	2023 (tonnes) ⁵	2024 (tonnes) ⁶	2025 (tonnes) ⁷	Variation de 2025 par rapport à 2024 (%)
Compostage	2 572	2 356	2 480	2 285	2 108	2 352	2 428	3 %
Recyclage	7 846	7 591	7 669	8 133	7 931	8 356	8 565	3 %
Enfouissement	12 857	12 042	12 124	12 507	11 803	12 868	13 463	5 %
Total	20 772	20 786	21 179	22 318	21 851	23 577	24 456	4 %

¹ Les données représentent les déchets générés dans 20,3 millions pi² (86 %) du portefeuille.
² Les données représentent les déchets générés dans 16,4 millions pi² (72 %) du portefeuille.
³ Les données représentent les déchets générés dans 20,0 millions pi² (89 %) du portefeuille.
⁴ Les données représentent les déchets générés dans 19,9 millions pi² (90 %) du portefeuille.
⁵ Les données représentent les déchets générés dans 19,6 millions pi² (88 %) du portefeuille.
⁶ Les données représentent les déchets générés dans 19,7 millions pi² (89 %) du portefeuille.
⁷ Les données représentent les déchets générés dans 19,5 millions pi² (90 %) du portefeuille.

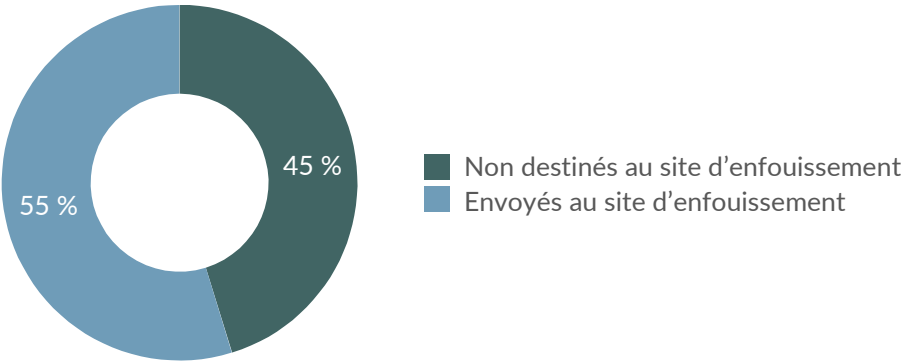
Catégories de déchets non dangereux en 2025



Profil de l'élimination des déchets non dangereux en 2025



Taux de réacheminement des déchets non dangereux en 2025

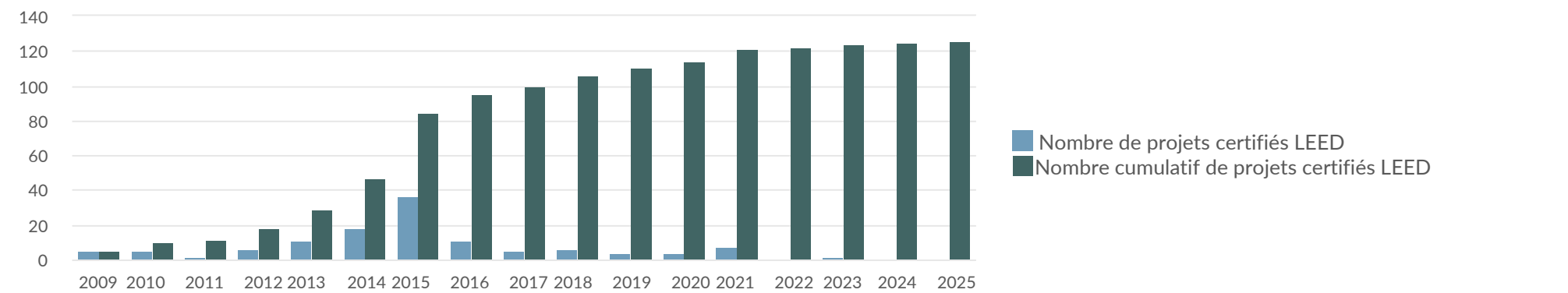


Certifications de bâtiment écologique

Certifications LEED obtenues en 2025

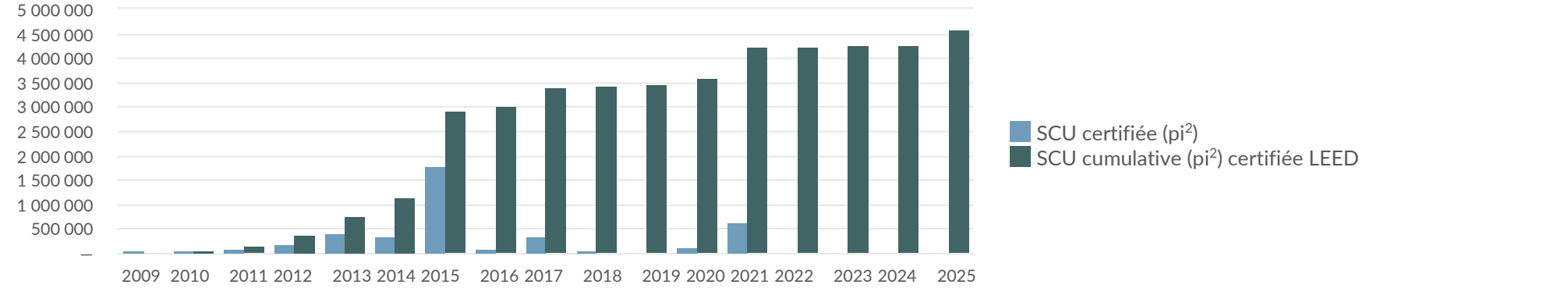
Nom du projet	Immeuble	Emplacement	Niveau de certification	SCU certifiée (pi²)
Eagleson Place – Bâtiment D	Eagleson Place	Ottawa (Ontario)	Certifié	4 948

Nombre de projets certifiés LEED¹

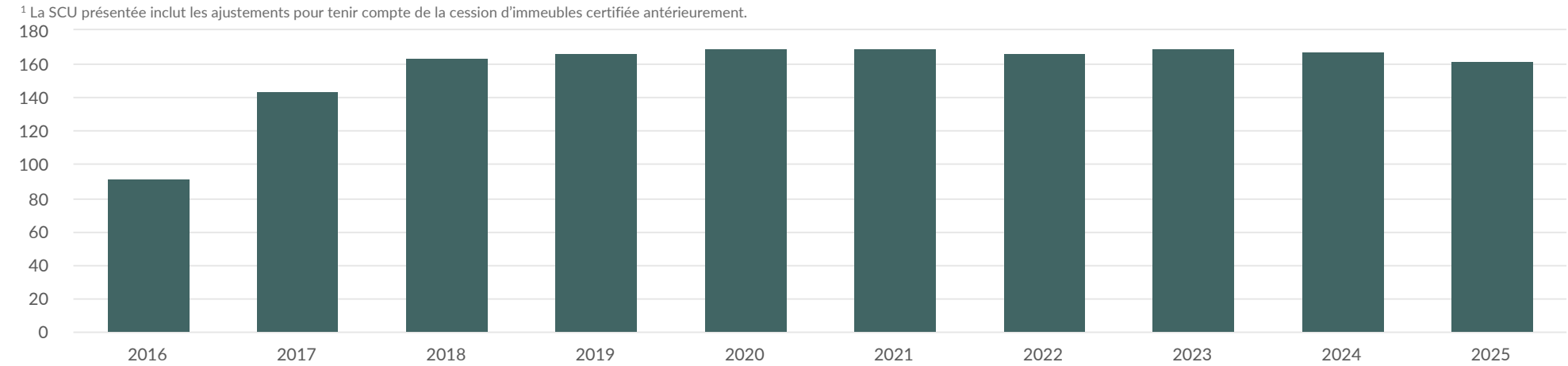


¹ Le nombre de certifications présentées inclut les ajustements pour tenir compte de la cession d'immeubles certifiés antérieurement.

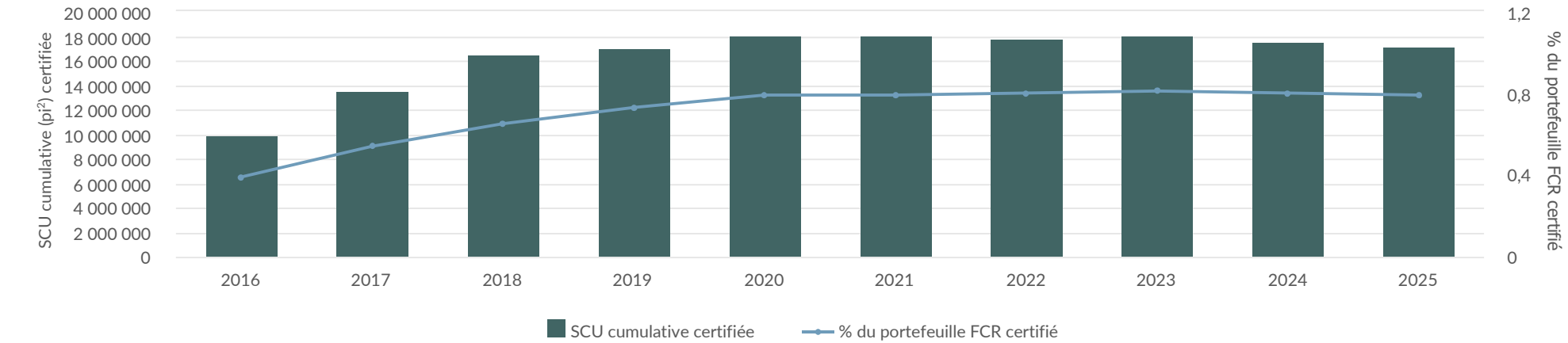
SCU (pi²) certifiée LEED¹



Nombre de propriétés certifiées BOMA BEST ^{1,2}



SCU (pi²) certifiée BOMA BEST ^{1,2}



¹ Certifications à la fin de chaque année civile
² Le nombre d'immeubles certifiés BOMA BEST inclut les ajustements pour tenir compte des certifications expirées et de la cession d'immeubles certifiés antérieurement.

Hypothèses et méthodes relatives aux données

Généralités

Les nombres pourraient ne pas faire le compte exact étant donné que les valeurs ont été arrondies aux fins de comparabilité.

Statistiques sur les employés

Le rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

La catégorie « Administratif » comprend le soutien administratif à la gestion, notamment les adjoints de direction, les administrateurs d'immeubles et les commis aux comptes fournisseurs.

La catégorie « Soutien aux immeubles » comprend le soutien à l'entretien des immeubles, incluant la coordination à l'entretien et la supervision des opérations.

La catégorie Cadre intermédiaire comprend les gestionnaires des unités fonctionnelles responsables de la mise en œuvre du plan d'affaires de l'équipe de la haute direction, incluant les directeurs de la location, les contrôleurs et les gestionnaires d'immeubles.

La catégorie « Professionnel/technique » comprend les employés spécialisés dans leur domaine d'expertise, dont les analystes financiers, les comptables, le personnel juridique et de construction et les gestionnaires de projet.

La catégorie « Haute direction » comprend le président et chef de la direction, le vice-président directeur et chef des finances, le vice-président directeur et chef de l'exploitation, les premiers vice-présidents, les vice-présidents et le chef des affaires juridiques. Il leur incombe de réaliser le plan d'affaires annuel de la Société.

Les entrepreneurs externes sont exclus des statistiques sur les employés.

Pour calculer le taux de roulement des employés :

Nombre total d'employés qui quittent l'entreprise

Nombre total d'employés permanents dans l'entreprise (actifs et ayant quitté la Société au 31 décembre 2025)

Pour calculer le taux d'embauche :

Nombre total de nouveaux employés s'étant joints à l'entreprise (employés actifs au 31 décembre 2025)

Nombre total d'employés dans la Société (au 31 décembre 2025)

Le calcul du taux d'embauche se base sur le nombre d'employés s'étant joints à la Société en 2025 et sur le nombre d'employés encore en poste le 31 décembre 2025. Par exemple, une entreprise a 100 employés à la fin de l'année. Elle engage 25 nouvelles personnes en 2019. Cependant, seules 20 d'entre elles sont encore en poste à la fin de l'année. Le taux d'embauche serait de $20/100 = 20 \%$.

Énergie

Le rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et concerne le portefeuille au 31 décembre 2025. Les factures d'électricité et de gaz naturel établies selon une consommation mesurée ont été utilisées pour déclarer l'énergie consommée et les coûts. Ces données sont saisies et enregistrées dans Envizi, notre logiciel de gestion des services publics.

L'énergie en GJ a été convertie en éq. kWh à l'aide d'un facteur de conversion de 0,0036 GJ/éq. kWh, puis l'énergie en éq. kWh a été convertie en éq. MWh à l'aide d'un facteur de conversion de 1 000 éq. kWh/MWh.

Pour garantir l'uniformité et la comparabilité des données d'une année à l'autre, FCR retraite les données sur la consommation de l'année de référence et de chaque année subséquente afin de tenir compte des changements apportés au portefeuille. Voici les raisons pour lesquelles FCR retraite les données sur la consommation :

- Modifications apportées au périmètre du portefeuille (cessions, acquisitions, nouveaux projets de développement, démolitions)
- Changements de méthodes de mesure ou de calcul
- Améliorations des données de consommation
- Découverte d'erreurs dans les données de consommation.

Inclusions

1. La consommation d'énergie (c.-à-d. chauffage et climatisation, éclairage, électricité) destinée aux aires communes et aux bureaux de FCR est incluse. Dans la plupart des cas, les locataires ont leur propre compteur pour le gaz naturel et l'électricité; leur consommation d'énergie est donc exclue comme il est mentionné ci-dessous.

Exclusions

1. La consommation d'énergie dans les locaux des locataires qui ont un sous-compteur ou qui payent les factures d'énergie directement aux sociétés de services publics (c.-à-d. consommation d'énergie des locataires dans des centres commerciaux à ciel ouvert) est exclue du présent rapport.
2. La consommation d'énergie dans les locaux vacants est exclue de ce rapport. Cette consommation n'est pas comptabilisée par le fournisseur tiers qui déclare la consommation d'énergie et les coûts. Compte tenu de l'importance de la consommation d'énergie dans les locaux vacants, ces données sont exclues du rapport.

Hypothèses et estimations de données

Pour un immeuble ou un compte de services publics dont les données de consommation n'étaient pas disponibles, la consommation a été estimée à l'aide des méthodes suivantes dans un des scénarios suivants :

1. Interpolation de données mensuelles (estimation de nouvelles valeurs à partir de valeurs existantes) : Les données manquantes ont été estimées en calculant la moyenne de la consommation du mois précédent et celle du mois subséquent, puis en appliquant cette moyenne au(x) mois dont les données sont manquantes.

Par exemple, si la consommation d'électricité dans un immeuble n'était pas disponible pour le mois de novembre 2020, il suffirait de calculer la moyenne des mois d'octobre et de décembre 2020. Cette consommation moyenne mensuelle d'électricité serait ensuite appliquée au mois de novembre 2020.

2. Extrapolation de données mensuelles pendant une seule année civile (estimation de nouvelles valeurs à partir de valeurs existantes pour compléter les données d'une année civile) – Comptes de gaz naturel : Les données manquantes sur la consommation mensuelle ont été estimées à l'aide de la méthode de chevauchement, en calculant les valeurs proportionnelles aux degrés-jour de chauffage d'un mois et d'un emplacement donnés. Les données manquantes sur les coûts ont été estimées à l'aide des estimations de la consommation et des tarifs moyens.

Comptes d'électricité : Les données mensuelles manquantes ont été estimées à l'aide de la moyenne des données réelles disponibles pour le même mois. Les estimations liées aux comptes présentaient des variations saisonnières faibles ou inexistantes.

3. Extrapolation des données annuelles

(estimation de nouvelles valeurs au-delà des valeurs existantes pour des années entières) : Les données manquantes pour des années civiles entières ont été estimées à l'aide des données recueillies pour les années civiles au moyen des données les plus proches.

Par exemple, en l'absence de données de consommation d'électricité pour un immeuble en particulier de janvier à décembre 2021, les données sur la consommation d'électricité de janvier à décembre 2022 sont utilisées. Cela entraîne une courbe de consommation et de coût linéaire, dans laquelle on ne dénote aucune augmentation ou diminution, ce qui permet à FCR de tenir compte de la consommation d'énergie issue des services publics, des coûts et des émissions de carbone.

Processus

1. Les factures d'énergie (gaz naturel et électricité) sont recueillies par un tiers, Blackstone Energy Services Inc., et les données sont téléversées dans la base de données Envizi.
2. Les données des sous-compteurs d'énergie et sur les coûts sont recueillies par les gestionnaires d'immeubles et saisies manuellement dans Envizi pour être déduites de notre consommation en énergie.
3. Les données provenant des bornes de recharge de véhicules électriques et les coûts de bornes de recharge détenues et exploitées par des tiers qui sont connectées aux compteurs d'électricité de nos aires communes sont extraits du portail des bornes et saisis manuellement

dans Envizi afin d'être soustraits de notre consommation d'énergie.

4. Vérifications aux fins d'assurance qualité ou de contrôle de la qualité (AQ/CQ) : Les données sur la consommation sont téléchargées à partir d'Envizi par compte de services publics et par mois. Les vérifications aux fins d'AQ/CQ suivantes sont effectuées :
 - a. Vérification de l'exhaustivité : pour relever les écarts dans les données.
 - b. Vérification des variations dans les ensembles de données : pour relever les erreurs dans l'ensemble de données de l'année en cours.
 - c. Vérification des variations d'une année à l'autre : pour relever les données aberrantes significatives et comprendre les facteurs.
5. Les données finales sur la consommation sont téléchargées à partir d'Envizi dans le rapport Monthly Data Summary
6. Les données sur les coûts sont recueillies en interne par l'équipe Comptabilité et information financière de FCR
7. Les données sur la consommation et les coûts sont compilées dans Excel.

Eau

Le rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 et concerne le portefeuille au 31 décembre 2025. Les factures d'eau établies selon la consommation mesurée ont été utilisées pour déclarer la consommation d'eau et les coûts. Ces données sont saisies et enregistrées dans Envizi, notre logiciel de gestion des services publics.

La consommation d'eau en tonnes de gallons (tgal) a été convertie en mètres cubes (m³) à l'aide d'un facteur de conversion de 1 tgal pour 3,7854118 m³.

Inclusions

1. La consommation d'eau dans les aires communes et les bureaux de FCR est incluse dans le rapport. De plus, la consommation d'eau associée à plusieurs activités de nos locataires, bien qu'elle soit incluse dans le rapport, en est néanmoins exclue dans certains cas, comme il est décrit ci-après.

Exclusions

1. Le rapport ne tient pas compte de l'utilisation de l'eau dans les immeubles de la province de Québec. Habituellement, la consommation d'eau n'est pas mesurée au Québec et les coûts liés à l'eau sont inclus dans le relevé de taxe foncière municipale.
2. La consommation d'eau dans les espaces loués dont les factures sont payées directement par les locataires aux fournisseurs de services publics est exclue du rapport.
3. La consommation d'eau dans les espaces loués dotés d'un sous-compteur de FCR est exclue du rapport.
4. La consommation d'eau dans les espaces vacants est exclue du rapport. Le suivi de cette consommation n'est pas assuré par le fournisseur tiers de la Société qui assure le suivi de la consommation d'eau et des coûts et en fait rapport. Compte tenu de l'importance relative de la consommation d'eau dans les locaux vacants, ces données ne sont pas comprises dans le rapport.

Hypothèses et estimations de données

1. Se reporter à la rubrique 3. Hypothèses et estimations de données de la section Énergie. La procédure appliquée à l'électricité a été employée lorsque différentes méthodes étaient disponibles.

Processus

1. Les factures d'eau sont recueillies par un tiers, Blackstone Energy Services Inc., et les données sont téléversées dans la base de données Envizi.
2. Les données des sous-compteurs d'eau et sur les coûts sont recueillies par les gestionnaires d'immeubles et saisies manuellement dans Envizi pour être déduites de notre consommation en eau.
3. Vérifications aux fins d'AQ/CQ : Les données sur la consommation sont téléchargées à partir d'Envizi par compte et par mois. Les vérifications aux fins d'AQ/CQ suivantes sont effectuées :
 - a. Vérification de l'exhaustivité : pour relever les écarts dans les données.
 - b. Vérification des variations dans les ensembles de données : pour relever les erreurs dans l'ensemble de données de l'année en cours.
 - c. Vérification des variations d'une année à l'autre : pour relever les données aberrantes significatives et comprendre les facteurs.
4. Les données finales sur la consommation sont téléchargées à partir d'Envizi dans le rapport Monthly Data Summary
5. Les données sur les coûts sont recueillies en interne par l'équipe Comptabilité et

information financière de FCR

6. Les données sur la consommation et les coûts sont compilées dans Excel.

Émissions de GES

Le rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 et concerne le portefeuille au 31 décembre 2025. La limite des émissions de GES est établie en fonction des éléments sur lesquels FCR est en mesure d'exercer un contrôle opérationnel.

Tel qu'utilisé dans le rapport, la définition de « contrôle opérationnel » correspond à la définition du Protocole des GES : pouvoir qu'a une organisation d'adopter et de mettre en œuvre des directives opérationnelles.

Pour garantir l'uniformité et la comparabilité des données d'une année à l'autre, FCR recalcule les émissions de l'année de référence et de chaque année subséquente afin de tenir compte des changements apportés au portefeuille.

Voici les raisons pour lesquelles FCR recalcule ses émissions :

- Modifications apportées au périmètre du portefeuille (cessions, acquisitions, nouveaux projets de développement, démolitions)
- Changements de méthodes de mesure ou de calcul
- Améliorations des données de consommation
- Découverte d'erreurs dans les données de consommation.
- Mises à jour des facteurs d'émission :

Inclusions

1. Les émissions des champs d'application 1 et

2 sont comprises dans le rapport et calculées en fonction de la consommation d'énergie déterminée à l'aide des méthodes décrites dans les sections précédentes.

Se reporter aux inclusions de la section Énergie pour de plus amples renseignements.

2. Les émissions du champ d'application 3 associées au traitement et à la distribution de l'eau, ainsi qu'à la collecte et au traitement des eaux usées sont incluses et calculées en fonction de la consommation d'eau déterminée à l'aide des méthodes décrites précédemment. Se reporter aux inclusions de la section Eau pour de plus amples renseignements.
3. Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), de méthane (CH₄) et d'oxyde de diazote (N₂O) ont servi à calculer les éq. CO₂.
4. Les valeurs du potentiel de réchauffement climatique (PRC) figurant dans le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont servi à calculer les éq. CO₂ :
Dioxyde de carbone – 1 PRC, méthane – 25 PRC, oxyde de diazote – 298 PRC.
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/orientation-quantification/potentiels-rechauffement-planetaire.html>

Exclusions

1. Exclusions pour l'énergie; voir les sections précédentes.
2. Émissions du champ d'application 1 résultant des réfrigérants utilisés par les

systèmes de refroidissement. Nous ne disposons pas actuellement d'un processus de mesure et de suivi de ces émissions.

L'estimation initiale indique qu'elles pourraient être négligeables pour notre empreinte de Champ d'application 1.

Émissions du champ d'application 2 selon le marché

À partir de l'exercice de déclaration de 2025, les émissions du champ d'application 2 sont également calculées à l'aide d'une méthode fondée sur le marché, en plus de la méthode selon l'emplacement décrite dans cette section.

La méthode fondée sur le marché reflète les décisions d'achat d'électricité et est conforme aux recommandations du protocole sur les émissions de GES relatives au champ d'application 2.

1. Les certificats d'énergie renouvelable s'appliquent uniquement à la consommation d'électricité contrôlée par le propriétaire.
2. Les certificats d'énergie renouvelable sont appliqués annuellement à l'ensemble du portefeuille et représentent 1 MWh de production d'électricité renouvelable par certificat.
3. Les certificats d'énergie renouvelable sont acquis et retirés au nom de First Capital REIT et sont réputés satisfaire aux critères de qualité applicables, notamment la propriété exclusive, l'absence de double comptage et la pertinence géographique.
4. La consommation d'électricité associée à des certificats d'énergie renouvelable se voit attribuer un facteur d'émission de 0 t éq. CO₂/kWh.
5. La consommation d'électricité non associée à des certificats d'énergie renouvelable est calculée à l'aide de la

méthodologie fondée sur l'emplacement décrite dans cette section, qui est utilisée par défaut en raison de l'absence d'un ensemble de données normalisé sur le mix électrique résiduel au Canada.

6. Les émissions de portée 2 selon le marché n'ont pas d'incidence sur les valeurs de consommation d'électricité ou sur les émissions de portée 2 selon l'emplacement et sont divulguées séparément.

Calculs

Les réductions des émissions de GES sont calculées en déterminant la différence entre les émissions de l'année en cours et les émissions de l'année précédente, et non en quantifiant l'incidence directe de certaines initiatives de réduction.

Pour calculer les émissions de GES provenant de la consommation de gaz naturel :

Consommation de gaz naturel (GJ) x facteur d'émission (t éq. CO₂/GJ) = t éq. CO₂

ou

Consommation de gaz naturel (m³) x facteur d'émission (t éq. CO₂/m³) = t éq. CO₂

Source du facteur d'émission : US EPA 2024 EPA Center for Corporate Climate Leadership. Facteurs d'émission pour les inventaires de gaz à effet de serre -<https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub>

Pour calculer les émissions de GES selon l'emplacement provenant de la consommation d'électricité :

Consommation d'électricité (kWh) x facteur d'émission (t éq. CO₂/kWh) = t éq. CO₂

Source du facteur d'émission : 2025 UNFCCC Submission. Rapport d'inventaire national, 1990-2023 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada Annex 13: Tableau A13-1-Tableau A13-13. Adresse URL : <https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2025>

Lorsque le facteur d'émission annuel relatif à l'électricité n'a pas encore été publié, nous utilisons le facteur d'émission le plus récemment publié et pouvons l'appliquer de manière rétrospective.

Pour calculer les émissions de GES selon le marché au niveau du portefeuille provenant de la consommation d'électricité :

(Consommation totale d'électricité compensée par des certificats d'énergie renouvelable (kWh) x 0 t éq. CO₂/kWh) + (Consommation totale d'électricité non compensée par des certificats d'énergie renouvelable (kWh) x facteurs d'émission d'électricité applicables (t éq. CO₂/kWh)) = t éq. CO₂

Source du facteur d'émission : 2025 UNFCCC Submission. Rapport d'inventaire national, 1990-2023 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada Annex 13: Tableau A13-1-Tableau A13-13. Adresse URL : <https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2025>

Lorsque le facteur d'émission annuel relatif à l'électricité n'a pas encore été publié, nous utilisons le facteur d'émission le plus récemment publié et pouvons l'appliquer de manière rétrospective.

Pour calculer les émissions de GES provenant du traitement et de la distribution de l'eau ainsi que de la collecte et du traitement des eaux usées :

Consommation d'eau (m³) x intensité énergétique attribuable à la distribution de l'eau (kWh/m³) x

facteur d'émission relatif à l'électricité (t éq. CO₂/kWh) = t éq. CO₂

Source de l'intensité énergétique attribuable à la distribution de l'eau : Maas, Carol, Greenhouse Gas and Energy Co-Benefits of Water Conservation. POLIS Project on Ecological Governance, Université de Victoria, novembre 2008.

Source du facteur d'émission relatif à l'électricité : 2025 UNFCCC Submission. Rapport d'inventaire national, 1990-2023 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada Annex 13: Tableau A13-1-Tableau A13-13. Adresse URL : <https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2025>

Hypothèses

1. Tous les immeubles étaient compris dans le portefeuille de la Société au 31 décembre 2025.
2. Acquisition : immeuble existant acquis depuis le 1^{er} janvier 2019. Tous les immeubles désignés comme un immeuble acquis ont été pris en compte dans l'inventaire. La consommation et les émissions ont été estimées rétrospectivement au 1^{er} janvier 2019 lorsque cela s'est avéré possible, à l'aide des données disponibles les plus anciennes.
3. Cession : immeuble existant vendu depuis le 1^{er} janvier 2019. Tous les immeubles ayant fait l'objet d'une cession ont été exclus de l'inventaire.
4. Nouvel immeuble : nouvelle construction sur un terrain vacant. Tous les immeubles construits depuis le 1^{er} janvier 2019 ont été ajoutés à l'inventaire à la date à laquelle FCR a commencé à les exploiter.
5. Démolition : immeubles qui ont été entièrement démolis depuis le 1^{er} janvier

2019 et qui n'ont pas été remplacés ou rebâti. Tous les immeubles démolis depuis le 1^{er} janvier 2019 ont figuré dans l'inventaire jusqu'à la date à laquelle FCR a cessé de les exploiter.

6. Les immeubles répondant à l'un ou l'autre des critères suivants ont été exclus de l'inventaire :
 - a. L'immeuble a été classé comme résidentiel.
 - b. L'immeuble a été classé comme terrain.
 - c. L'immeuble fait partie d'une installation à usage mixte et il est impossible d'isoler les données sur la consommation liées à la portion résidentielle de l'immeuble.
 - d. L'immeuble n'est pas exploité par FCR.
7. Nous présumons que les données recueillies auprès du fournisseur tiers de la Société proviennent des compteurs et ne sont pas des estimations, sauf indication contraire dans la méthode d'estimation des données ci-dessous.

Estimations de données

Les émissions de GES ne sont pas estimées directement, mais plutôt à partir des données de base sur les services publics sur lesquelles reposent les données relatives aux émissions de GES. De plus amples renseignements sur les méthodes d'estimation à la sous-section Hypothèses et estimations de données de la section 3. Énergie.

Déchets

Le rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et concerne le portefeuille au 31 décembre 2025.

Tous les déchets sont des déchets non dangereux. Aucun déchet dangereux n'est produit dans nos immeubles et, par conséquent, cette catégorie ne s'applique pas aux activités de la Société.

Tous les déchets non destinés à l'élimination sont traités en externe et font l'objet d'activités de valorisation par recyclage.

Inclusions

1. Le rapport tient compte des déchets générés dans le portefeuille de 19,5 millions de pieds carrés (90 % de la SCU de FCR). Les données sur les déchets correspondent aux déchets générés par les immeubles pour lesquels FCR a conclu des contrats avec un tiers fournissant des services de gestion des déchets.
2. Elles prennent en compte les déchets des parties communes et des locataires pour lesquels First Capital REIT est responsable de la gestion des déchets.

Exclusions

1. Le rapport exclut les déchets générés par les activités de développement, de réaménagement, de construction ou d'assainissement.
2. Le rapport exclut les déchets générés dans des immeubles pour lesquels First Capital n'a pas conclu de contrat avec notre fournisseur tiers de services de gestion des déchets. Dans ce cas, les locataires de ces

immeubles retiennent directement les services d'un transporteur de déchets et nous n'avons ni contrôle sur leur gestion ni possibilité de prendre connaissance des données. Nous ne disposons pas de méthode d'estimation pour ces immeubles.

Estimations de données

1. Le nombre de tonnes estimé est utilisé pour tous les autres systèmes de collecte de déchets (par exemple, les conteneurs à chargement frontal, les réservoirs, bacs roulants à déchets), qui représentent la majeure partie des déchets pour lesquels nous recueillons des données. Le nombre de tonnes estimé est calculé en fonction du type de contenant, de la taille du contenant, de la quantité de contenants, de la densité des bacs et du nombre de cueillettes de déchets. Les données sont calculées par notre fournisseur tiers de services de gestion des déchets, qui se fonde sur une estimation de la densité des déchets par contenant en fonction du type de déchets.
2. Le nombre de tonnes exact est fourni pour les immeubles dotés de grands compacteurs, car le transporteur de déchets est en mesure de peser les contenants et de nous transmettre ses données.